



Le réseau de transport public 100% Bretagne



Abonnés scolaires BreizhGO

Demande de carte Korrigo Bibus pour correspondance gratuite

Votre enfant est scolarisé dans un établissement de Brest Métropole et vous l'avez inscrit au transport scolaire BreizhGo (car ou train). Il peut bénéficier avec son abonnement scolaire BreizhGo d'une correspondance gratuite sur le réseau **Bibus** de Brest Métropole (uniquement en période scolaire). Il doit cependant être détenteur d'une carte Korrigo pour emprunter le réseau Bibus.

Si votre enfant possède déjà une carte Korrigo Bibus (présence du logo Bibus au verso)

Vous n'avez pas de démarche à réaliser, **le chargement de la carte sera réalisé à distance par Bibus**. Vous devez toutefois vous inscrire au transport scolaire BreizhGo avant le **18 juillet 2022**.

En l'absence d'inscription avant le **18 juillet 2022**, vous devrez passer à l'agence **Bibus** (33, Avenue Georges Clemenceau à BREST), **muni de votre carte d'abonnement scolaire BreizhGo 2022-2023** pour obtenir le chargement de votre carte Korrigo.

Si votre enfant possède une carte Korrigo fournie par un autre opérateur :

Vous possédez une carte Korrigo fournie par un autre opérateur que Bibus (SNCF par exemple). Dans ce cas, Bibus ne peut pas charger la carte à distance.

Si votre enfant est abonné scolaire BreizhGo par car : vous devrez vous rendre à l'agence Bibus (33, Avenue Georges Clemenceau à BREST) munie de votre carte Korrigo et de votre abonnement scolaire BreizhGo 2022/2023.

Si votre enfant est abonné scolaire BreizhGo par train : vous devrez vous rendre à l'agence Bibus (33, Avenue Georges Clemenceau à BREST) munie de votre carte Korrigo chargée de l'abonnement scolaire BreizhGo 2022/2023 par train.

Si votre enfant ne possède pas encore de carte Korrigo :

Pour l'obtention de votre carte Korrigo Bibus, vous devrez vous rendre à l'agence Bibus (33, Avenue Georges Clemenceau à BREST) **muni de votre carte d'abonnement scolaire BreizhGo 2022/2023** dès sa réception.

Précision à propos de l'abonnement scolaire + :

Pour bénéficier de l'abonnement Scolaire +, l'abonné scolaire BreizhGo devra s'inscrire **à partir de fin août 2022** sur la plateforme régionale mise en place à cet effet (pour plus d'informations : <https://www.breizhgo.bzh/scolaire-plus>). Le Scolaire + permet de voyager le week-end et pendant les petites vacances scolaires sur le réseau BreizhGo (car et train). Une correspondance gratuite est également possible sur le réseau Bibus pour ces trajets non scolaires.

Pour pouvoir bénéficier de ces correspondances gratuites, vous devrez passer à l'agence Bibus pour charger la carte Korrigo avec les trajets correspondants, **muni de votre carte d'abonnement scolaire +**.

KorriGo, la carte bretonne des déplacements

KorriGo est une carte à puce personnelle sur laquelle peuvent être chargés les titres de transport des réseaux bretons adhérents, notamment le TER Bretagne, Bibus, les réseaux de bus de Quimper, Lorient, ...

Correspondances

Accompagnée d'une carte d'abonnement BreizhGo, la carte KorriGo permet de bénéficier de la correspondance gratuite sur le réseau Bibus **pendant 1 heure**.

Seuls les trajets comportant une partie urbaine (bus ou tramway Bibus) et une partie régionale (car Breizhgo) sont concernés.

Pour les trajets uniquement urbains, l'acquisition d'un titre de transport Bibus (ticket ou forfait) est nécessaire.

Les correspondances sont autorisées à raison de :

- 75 trajets par an, hors vacances scolaires, avec la carte **BreizhGo Scolaire interne**
- 2 trajets par jour, uniquement les jours scolaires, avec la carte **BreizhGo Scolaire Demi-Pensionnaire**

Validation et contrôle

La carte KorriGo doit être validée à chaque montée dans un bus ou un tramway, y compris en correspondance.

La validation est réalisée en approchant la carte KorriGo de la cible rouge en partie basse des valideurs Bibus.

Une carte valide déclenche l'allumage de voyants verts. L'allumage de voyants rouges signale une carte non valide (dépassement de la période de validité, du nombre maximal de correspondances autorisé...).

En cas de contrôle dans un bus ou un tramway Bibus, la carte KorriGo doit obligatoirement être présentée accompagnée d'une la carte d'abonné Breizhgo valide.

L'usage d'une carte KorriGo non valable, non validée ou non accompagnée de la carte d'abonné BreizhGo valide est passible d'une amende.

Informatique et libertés

Le traitement des données KorriGo par Bibus fait l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) sous la référence 4fC03944176.

Il est conforme aux règles énoncées dans le texte AU-15 Applications billétiques des transports publics.

Vous pouvez exercer votre droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en vous adressant à : Bibus - Correspondant Informatique et Libertés, 7 rue Ferdinand de Lesseps, 29806 Brest cedex 9